

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION

LILLE. 106. Rue de Paris

PARIS. 43. Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Petit Lillois de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: ROUBAIX, 45, rue de la Gare, 45. TOURCOING, 3, rue Fidele Lehoucq

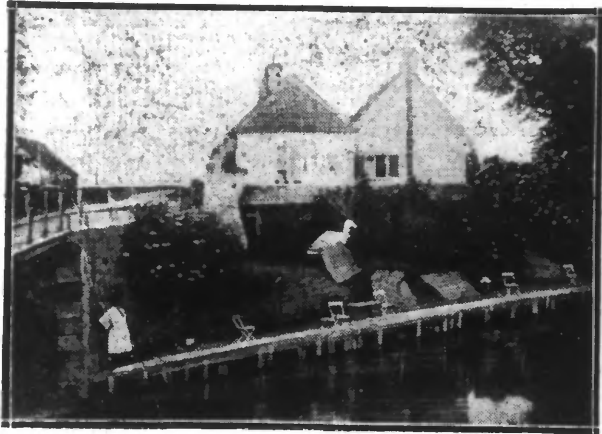
DIRECTRICE: M<sup>lle</sup> Eug. GUILLAUME

A PROPOS DE L' « OUVERTURE »

A TETEGHEM

EDEN DES PECHEURS

Voici dimanche l'ouverture de la pêche. Teteghem va accueillir tout ce que Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque et la Flandre maritime comptent de chevaliers de la gaule.



Le lieu de rendez-vous des pêcheurs à TETEGHEM

neront rendez-vous à la maisonnette blanche, accroupie, semble-t-il, au bord de l'eau, en plein soleil, à quelques mètres de l'arche d'un pont. Et, dans la maison aux volants souvent fermés, qui semble dormir au soleil, on parle de fritures à venir, sans trop d'éclats de voix, car il ne faut pas donner l'éveil aux poissons!

LA MORT SUSPECTE D'UN POLONAIS à Calonne-Ricouart

Son corps a été retiré d'un étang et l'on se demande s'il n'a pas été victime d'une agression

Un garde-pêche, M. J.-B. Morieux, a découvert le corps d'un homme dans l'étang de la cité Quenehem, qui se trouve entre les fossés 6 et 2 de la Compagnie des Mines de Maries, territoire de Calonne-Ricouart.

Le corps du Polonais fut retiré de l'étang par une passerelle longue d'une soixantaine de mètres.

M. Morieux prévint aussitôt M. Dives, commissaire de police, qui se rendit aussitôt sur les lieux.

Le cadavre fut remonté à la surface et déposé sur la berge, M. le commissaire de police fit mander M. le docteur Rinsart pour l'examen du cadavre, qui ne portait aucune trace apparente de coups.

Le corps put être identifié pour être celui d'un polonais, François Rudkowski, 31 ans, coiffeur, demeurant rue du Chemin-Vert, à Maries-les-Mines.

Le commissaire prévint alors le Parquet de Béthune, qui ordonna une information judiciaire qui fut confiée à M. Masson, juge d'instruction.

M. le commissaire prévint aussi le Parquet de Lille, qui ordonna une information judiciaire qui fut confiée à M. Masson, juge d'instruction.

M. le commissaire prévint aussi le Parquet de Lille, qui ordonna une information judiciaire qui fut confiée à M. Masson, juge d'instruction.

M. le commissaire prévint aussi le Parquet de Lille, qui ordonna une information judiciaire qui fut confiée à M. Masson, juge d'instruction.

M. le commissaire prévint aussi le Parquet de Lille, qui ordonna une information judiciaire qui fut confiée à M. Masson, juge d'instruction.

M. le commissaire prévint aussi le Parquet de Lille, qui ordonna une information judiciaire qui fut confiée à M. Masson, juge d'instruction.

M. le commissaire prévint aussi le Parquet de Lille, qui ordonna une information judiciaire qui fut confiée à M. Masson, juge d'instruction.

M. le commissaire prévint aussi le Parquet de Lille, qui ordonna une information judiciaire qui fut confiée à M. Masson, juge d'instruction.

M. le commissaire prévint aussi le Parquet de Lille, qui ordonna une information judiciaire qui fut confiée à M. Masson, juge d'instruction.

LE CRIME DU BOULEVARD BIGO-DANEL, A LILLE

LE POLONAIS MICHEL KOVALCZICK SERAIT L'ASSASSIN DE LA CABARETIERE LILLOISE

Actuellement détenu à TOURNAI, cet individu qui était domicilié à VERLINGHEM, porte sur lui le poids d'une lourde accusation

Au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas, où toutes vérifications faites, M. Sabaterie, chef de la sûreté, a acquis la certitude que cet homme a été vu rôdant cette nuit de fête, vers minuit, place de Tourcoing.

Le lundi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

LA ROGAMBOLESQUE AFFAIRE D'HASPRES

LE DERNIER COUP DE THEATRE QUI S'EST PRODUIT VIENT ENFIN DE LA TERMINER

M<sup>lle</sup> Marie Parture, que l'on retrouva hier matin et pour la deuxième fois bâillonnée, a avoué qu'elle avait simulé les agressions



M. le capitaine de gendarmerie Pierron, se concertant avec les chefs des brigades de Thiart, Denain et Bouchain, devant l'estaminet « Au Roubaisien »

Les braves habitants d'Haspres, les gendarmes de Denain, Bouchain et Thiart ont encore vécu hier une journée fertile en émotions.

Jeudi matin, nos lecteurs le savent, le village avait été mis en rumeur par une tragique affaire.

On avait retrouvé chez elle une cabaretière hystérique et bâillonnée. La victime, Mme Marie Parture déclara qu'elle avait été assaillie par un individu dont elle donna un signalement très complet.

Immédiatement toutes les brigades de gendarmerie de la région furent alertées. Des patrouilles parcoururent le pays.

Le petit jour apporta un brutal coup de théâtre, le premier de la journée.

Bâillonnée Mme Marie Parture, originaire de Roubaix, est venue il y a deux ans, demeurer à Haspres auprès de son frère veuf.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

Le mardi de Pentecôte, promenades sentimentales. Le mardi, jour du crime, au moment où l'enquête de la Sûreté de Lille semblait marquer le pas.

L'AJOURNEMENT DU CONGRÈS DE WASHINGTON

Le programme intégral du Président Roosevelt a été adopté

Après l'adoption du compromis énoncé par la Maison-Blanche concernant les allocations aux anciens combattants, le Sénat s'est ajourné à sine die.

LA CONFÉRENCE DE LONDRES et la question des dettes

Les ministres se sont réunis vendredi matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Les délibérations du conseil ont porté essentiellement sur les négociations entamées à Londres entre les puissances.

Dans le trou



— Crie plus fort ! — Je ne peux pas faire autrement que de parler à voix basse !

melement impossible d'en prévoir aujourd'hui l'orientation future exacte. Le bruit avait couru dans certains milieux que la France serait peut-être susceptible de modifier sa position dans la question des dettes selon l'évolution des travaux de la conférence économique mondiale.

Les travaux parlementaires Sur la proposition de M. Daladier, le conseil a décidé de demander aux Chambres la discussion prochaine des projets de loi sur le blé et la viticulture.

UN ESCROC RÉCIDIVISTE A ÉTÉ ARRÊTÉ A LILLE

La police lilloise a arrêté à son domicile, 33, rue de Paris à Lille, un escroc d'envergure, plusieurs fois condamné, qui sera poursuivi pour abus de confiance et escroqueries.

Fernand Crille, qui est âgé de 63 ans, fut démarcheur en banque avant de s'intituler inspecteur financier afin d'exploiter plus facilement son prochain.

Le délit s'élevait à 200.000 francs sans que Crille réparaisse.

L'assésé d'attente, quelques-unes des nombreuses dupes de l'escroc ont porté plainte et constaté leurs craintes trop justifiées à M. Thibaut, juge d'instruction au Parquet de Lille.

Fernand Crille n'est pas un apprenti délinquant. Il a travaillé dans la profession, il a été employé dans une usine, il a été condamné à dix ans de prison en 1928, en 1932 et cette année même.

LE SANATORIUM DE FELLERIES-LIESSIES NE SERAIT PAS INAUGURÉ OFFICIELLEMENT AVANT SON ACHÈVEMENT COMPLET

D'une conversation que nous avons eue hier, à la Préfecture du Nord, avec une personnalité compétente, il résulte que le Sanatorium de Felleries-Liessies ne serait pas inauguré officiellement avant achèvement complet.

Certes, nous ne pouvons déclarer que les malades ont déjà été reçus dans les bâtiments achevés du Sana. Au fur et mesure du progrès des installations, d'autres malades seront admis à Felleries-Liessies.



EN HAUT : à gauche : Michel KOVALCZICK, le présumé coupable, actuellement détenu à TOURNAI ; à droite : Notre collaborateur écoutant l'importante déclaration de M<sup>me</sup> KOVALCZICK-SIWKOWSKA, la sortie de l'usine. — EN BAS : Le baraquement sur la route d'Ypres, à VERLINGHEM, où habitait KOVALCZICK et où le Parquet de Lille est descendu.

pacité de travail consécutive à une blessure reçue dans un chantier, pour mettre de l'ordre dans ses affaires.

« Koval, le Bossu » Mais Kovalczick ? Ce polonais-russe chôme depuis longtemps. C'était pourtant un ouvrier habile, mais son patron ne pouvait compter sur lui. Il ne s'écroulait pas un trimestre sans qu'on vienne lui dire :

« Koval » est en prison. Cet homme falsifiait ses passeports, bataillait pour une vieille et la gendarmerie le connaissait bien. Il est bossu. On l'appelait : Koval le bossu ».

La manie qu'il avait de trafiquer avec ses papiers d'étrangers, lui valut dans les premiers jours de mai d'être à nouveau condamné à un mois de prison. Cette peine, il la purgea à Looz. Le dimanche 4 juin, jour de Pentecôte, il fut libéré. Il rejoignit son domicile vers 10 heures du matin.

Contradictions L'après-midi de ce jour-là il se reposa. Notons déjà ici, que M. Sabaterie, chef de la sûreté, a acquis la certitude que cet homme a été vu rôdant cette nuit de fête, vers minuit, place de Tourcoing.

« Celle que j'aime » C'est demain dimanche que commencera notre nouveau roman : « CELLE QUE J'AIME » D'ALBERT BOISSIERE pathétique et angoissant roman d'amour et d'aventures.

A LA COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

LE POLONAIS ANTON CWOJZDZINSKI QUI TUA A NOYELLES-SOUS-LENS LE GARDE DUCLERMORTIER ET TIRA SUR LES GENDARMES QUI VOULAIENT L'ARRÊTER A ÉTÉ CONDAMNÉ A LA PEINE DE MORT

Lorsque dans la soirée du 23 novembre 1932, on apprit, à Noyelles-sous-Lens, que le garde champêtre, M. Duclermortier avait succombé sous les balles d'un bandit polonais, qui l'avait froidement abattu, il y eut un moment de stupeur qui s'accrut lorsqu'on apprit que d'autres agents de la force publique, des gendarmes de la brigade avaient à leur tour essuyé de nombreux coups de feu.

Le maire de la commune, M. Gallet, au cours de sa déposition, a nettement fait ressortir l'impossibilité d'assurer la sécurité avec les moyens qui lui sont laissés pour une population de 9.000 habitants qui comprend environ 5.000 étrangers. Un garde champêtre ne peut suffire à exercer un contrôle que les faits que nous allons relater montrent tout à fait insuffisant. Les jurés du Pas-

de-Calais ont condamné à mort Anton Cwojdzinski mais ce châtiment exemplaire laisse entière la question de surveillance des étrangers qui pullulent dans nos braves populations minières.

Anton CWOJZDZINSKI, écoutant la déposition d'un témoin

M<sup>me</sup> DUCLERMORTIER, la veuve du garde tué par le Polonais

Le brave garde champêtre, très estimé dans la commune, était allé jusqu'au bout de son devoir. Chargé d'une mission délicate, un recensement polono-philie, il avait remarqué l'attitude louche du Polonais Cwojdzinski et c'est en lui demandant ses papiers, en cherchant à arrêter un individu des plus suspects, qu'il tomba victime du devoir.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)